

travaux et par là même celui de notre sainte religion. Je veux parler des écoles, des hôpitaux, des ouvroirs, de la presse et de toute institution humanitaire ou civilisatrice propre à rehausser l'idée de fraternité chrétienne ou tout au moins de concorde sociale. — Nous avons déjà le collège du Sacré-Coeur où afflue l'élite de la jeunesse bourgeoise de Canton. Nous avons encore ouvert pour les filles un pensionnat où l'on enseigne le français, l'anglais, la musique, les sciences, les mathématiques, les arts libéraux et même les arts d'agrément: c'est le pensionnat du Saint-Esprit, à la tête duquel sont placées nos chères religieuses de Montréal. Cette maison a conquis l'estime des grandes familles païennes de la cité, et nous avons tout lieu d'espérer que d'année en année le nombre des élèves ira s'augmentant. Il semble que la tenue de ce pensionnat devrait suffire à fournir à nos Dames de Montréal une tâche quotidienne assez ardue; mais leur zèle ne connaît pas d'entraves. Outre leurs heures de classe et d'exercices spirituels, elles savent encore trouver du temps pour l'instruction religieuse des orphelines, le soin des enfants moribonds et des vieillards, etc.

SOEURS DE LA PROVIDENCE

Profession religieuse

Le mardi 14 mars, M. l'abbé Anatole Martin, aumônier de l'Asile de la Providence, a présidé une cérémonie de profession religieuse à la Providence Maison-Mère.

Ont émis les vœux perpétuels. —

Sœurs Eva Milard, dite Sœur Eli d'Horeb; Emma Bertrand, dite Sœur Anne de Jérusalem; Elodie Boissonnault, dite Sœur Jean de Bethsaïde.

L'officiant a aussi fait l'allocution de circonstance. La messe fut célébrée par M. l'abbé J.-A. Milard, curé de Suffolk.